

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30

N° 3 - 58 / 2013 : COMMUNE DE CAMBON D'ALBI : INTEGRATION ASSAINISSEMENT - DU LOTISSEMENT « LES HAUTS DE LA BORIE »

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marié ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013

N° 3 - 58 / 2013 : COMMUNE DE CAMBON D'ALBI : INTEGRATION ASSAINISSEMENT - DU LOTISSEMENT « LES HAUTS DE LA BORIE »

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Affaires générales, juridiques et marchés publics

Monsieur Jean-Claude DE LAPANOUSE, rapporteur,

Par délibération du 26 mars 2013, le Conseil Communautaire a arrêté la procédure de transfert des réseaux et équipements de compétence communautaire des lotissements au patrimoine communautaire.

Le conseil municipal de Cambon d'Albi a délibéré en date du 23 mai 2011 le transfert des voiries du lotissement « LES HAUTS DE LA BORIE » dans le domaine public communal. Ces voiries sont mises à disposition de la communauté d'agglomération dès leur intégration dans le domaine public communal. Il convient en parallèle de délibérer en conseil communautaire l'intégration des ouvrages d'assainissement au patrimoine communautaire, l'ensemble des plans de récolement, notices de fonctionnement et tests de conformité ayant été fournis au service communautaire.

Concernant ce lotissement les ouvrages d'éclairage public ne sont pas conformes et feront l'objet d'une intégration après mise en conformité.

Je vous propose donc d'accepter l'intégration au domaine public communautaire des réseaux d'assainissement de ce lotissement suivant les inventaires définis au procès-verbal de réception établis par le service Hydraulique et assainissement.

Par ailleurs, la mise à disposition des voies donnera lieu à avenant au procès-verbal constatant la mise à disposition des voiries réalisé au moment du transfert de compétences entre la communauté d'agglomération et la commune de Cambon d'Albi.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la délibération du conseil communautaire du 26 mars 2013 approuvant la procédure de transfert des réseaux et équipements publics des lotissements,

VU la délibération du conseil municipal de Cambon d'Albi au 23 mai 2011 approuvant le transfert des voiries du lotissement dans le domaine public communal,

Vu l'avis favorable du service assainissement,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 25 juin 2013,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'intégration au domaine public communautaire des réseaux et ouvrages d'assainissement du lotissement «Les hauts de la Borie» suivant les inventaires définis au procès-verbal de réception.

AUTORISE monsieur le président ou son représentant à effectuer toutes les démarches administratives et à signer le procès-verbal de réception des biens et à signer l'avenant au procès-verbal de mise à disposition des voies.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président

